



MAIRIE de
SAINT-LOUP-CAMMAS

FICHE A RETOURNER

Annexe 7

AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE
POUR ENFANT(S) SEUL(S)

Je/Nous, soussigné(s),
M. et/ou Mme

Autorise (ons) notre/nos enfant(s) mineur(s), élève de l'école élémentaire,

NOM.....PRENOM..... AGE.....

NOM.....PRENOM..... AGE.....

NOM.....PRENOM..... AGE.....

à quitter seul(e) l'Accueil de Loisirs périscolaire et/ou l'Accueil de Loisirs extrascolaire.

Je/Nous renonce(ons) formellement à exercer toute action en responsabilité contre la commune représentée par son maire en exercice, Claude MARIN et/ou contre le personnel municipal en cas d'incident ou d'accident après le départ des locaux du groupe scolaire de notre/nos enfant(s).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le/les responsable (s) Légal (aux),
(lu et approuvé)

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,

Patrice GERBER

